

DECISION DE LA PRESIDENTE PAR DELEGATION

Attribution du marché " Transport public régulier scolaire et occasionnel sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais "

Décision D-2026-178

La Présidente de la communauté d'agglomération du bocage bressuirais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5211-9 et L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique relatifs à la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert;

Vu la délibération DEL-CC-2026-101 du Conseil communautaire du 14 avril 2026 par laquelle il a été donné délégation à la Présidente de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 12 mars 2026 (Profil acheteur, BOAMP et JOUE);

Vu l'attribution de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 juin 2026 ;

Considérant que le montant estimatif du marché est de de 4 689 412,30 € HT annuel;

Considérant que la concurrence à correctement joué.

PREAMBULE

À la suite de l'avis d'appel public à concurrence du marché n°2026 07 AOO, passé en procédure formalisée, concernant « Transport public régulier, scolaire et occasionnel sur le territoire de la communauté d'agglomération du bocage bressuirais »,

Pour le lot 1 : 1 pli complet reçu puis analysé.

Pour le lot 2 : 1 pli complet reçu puis analysé.

Pour le lot 3 : 1 pli complet reçu puis analysé.

Pour le lot 4 : 1 pli complet reçu puis analysé.

Pour le lot 5 : 2 plis complets reçus puis analysés.

Pour le lot 6 : 1 pli complet reçu puis analysé.

Pour le lot 7 : 1 pli complet reçu puis analysé.

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le marché n°2026 06 AOO, relatif à la « Transport public régulier, scolaire et occasionnel sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais » comme suit :

Lots	Attributaires	Montants HT (détail estimatif)	Montants TTC (détail estimatif)
1	ALLIANCE ATLANTIQUE Zone Industrielle Bernard Palissy 11 Rue Denis Papin 79200 Parthenay SIRET: 495 199 333 00032	Montant annuel : 605 383.41 € Montant sur 6 ans : 3 632 300.44 €	Taux de TVA : 10% Montant annuel : 665 921.75 € Montant sur 6 ans : 3 995 530.48 €
2	Groupement HERVOUET /SCODEC HERVOUET 15 rue des Grands Moulins BP 07001 Saint Georges de Montaigu 85607 MONTAIGU SIRET : 329 507 792 00011 SCODEC 181 avenue du général de gaulle La tuilerie du Vigneault 79140 CERIZAY SIRET: 322 750 415 00018	Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 610 443.57€ Montant sur 6 ans : 3 662 661.42 €	Total SRO + STAPS+SO Taux de TVA : 10% Montant annuel : 671 487.93€ Montant sur 6 ans : 4 028 927.55 €
3	Groupement HERVOUET /SCODEC HERVOUET 15 rue des Grands Moulins BP 07001 Saint Georges de Montaigu 85607 MONTAIGU SIRET : 329 507 792 00011 SCODEC 181 avenue du général de gaulle La tuilerie du Vigneault 79140 CERIZAY SIRET: 322 750 415 00018	Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 697 506.43 € Montant sur 6 ans : 4 185 038.52 €	Taux de TVA : 10% Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 767 257.06 € Montant sur 6 ans : 4 603 542.37 €
4	HERVOUET 15 rue des Grands Moulins BP 07001 Saint Georges de Montaigu 85607 MONTAIGU SIRET : 329 507 792 00011	Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 589 380.86 € Montant sur 6 ans : 3 536 285.20 €	Taux de TVA : 10% Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 648 318.95 € Montant sur 6 ans : 3 889 913.71 €

5	VOYAGES RIGAUDEAU 29 rue de l'Océan 85110 SAINT-PROUANT SIRET : 301 162 129 00011	Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 801 717.57 € Montant sur 6 ans : 4 810 305.41 €	Taux de TVA : 10% Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 881 889.32 € Montant sur 6 ans : 5 291 335.95 €
6	ALLIANCE ATLANTIQUE Zone Industrielle Bernard Palissy 11 Rue Denis Papin 79200 Parthenay SIRET: 495 199 333 00032	Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 971 359.79 € Montant sur 6 ans : 5 828 158.70 €	Taux de TVA : 10% Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 1 068 495,76 € Montant sur 6 ans : 6 410 974.57 €
7	ALLIANCE ATLANTIQUE Zone Industrielle Bernard Palissy 11 Rue Denis Papin 79200 Parthenay SIRET: 495 199 333 00032	Total SRO + STAPS+SO Montant annuel : 690 637.45 € Montant sur 6 ans : 4 143 824,68 €	Total SRO + STAPS+SO Taux de TVA : 10% Montant annuel : 759 701.19 € Montant sur 6 ans : 4 558 207.15 €

Le marché est conclu pour une période ferme de 6 ans.
Il sera fait application du Bordereau des Prix Unitaires aux quantités réellement exécutées.

ARTICLE 2 : D'imputer les dépenses sur le budget concerné.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète de BRESSUIRE, et à Monsieur le trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 19 JUIN 2026

La Présidente,
Madame Emmanuelle MENARD

Transmis en préfecture le19 JUIN 2026.....

Notifié ou publié le19 JUIN 2026.....

La Présidente,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire
l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de
deux mois
à compter de la présente notification/ou
publication.

